

## **EXTRAIT**

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz  
Séance du 6 octobre 2011

Présidence : Jacques Stirnimann, président

### **LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ**

- vu le préavis no 6/2011 – SDIS Région Venoge
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet,
- considérant que cet objet a été porté régulièrement à l'ordre du jour,

### **DECIDE**

- d'adhérer à l'Association intercommunale SDIS Région Venoge
- d'accepter les statuts du SDIS Région Venoge

Ainsi délibéré en séance du 6 octobre 2011

Le Président :  
Jacques Stirnimann

la secrétaire :  
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire